

SYMPOSIUM DE RYTHMOLOGIE
LA SYNCOPE D'ORIGINE INCERTAINE
Hotel Crowne Plaza, samedi 17 novembre 2012 de 8h30 à 13h

La syncope est définie comme étant une perte brutale et transitoire de la conscience, accompagnée d'une perte du tonus postural avec récupération spontanée. La perte de connaissance réelle est généralement brève.

La syncope est fréquente et est responsable de 3 à 4 % des admissions en salle d'urgence. Elle peut être d'origine diverse et concerne différentes disciplines. Au bout du compte 10 à 20% d'entre-elles restent inexplicables.

Si l'on comprend mieux actuellement ce qu'est la syncope vaso-vagale ou neurocardiogénique et si l'on est conscient de la bénignité des syncopes non cardiaques, la répétition des pertes de connaissances peut constituer un handicap physique, social et psychologique certain pour les patients. Le corps médical reste par ailleurs interrogatif face aux syncopes qui ne trouvent pas d'explication rationnelle car parfois liées à des causes peu fréquentes ou multifactorielles.

Le symposium organisé ce 17/11/2012 tentera de voir plus clair dans certains mécanismes insoupçonnés des pertes de connaissances et de lever le voile sur des causes inhabituelles. Il a pour but aussi de parler de techniques plus récentes, telles que les Holter implantables, qui nous permettent d'assister en différé, presque en temps réel, à l'installation des syncopes. La liaison par télésurveillance autorise une transmission rapide des enregistrements effectués automatiquement pendant la perte de connaissance, à l'Unité de Rythmologie qui prendra rapidement les mesures nécessaires.

La génétique n'est pas à oublier non plus ; ce qu'on appelle actuellement les « canalopathies » ou maladies des canaux ioniques sont souvent à l'origine de pertes de connaissance plus sévères qui peuvent aboutir à la mort subite. Quelques publications récentes ont par ailleurs étoffé nos connaissances en mettant en évidence le problème des blocs auriculo-ventriculaires paroxystiques et du rôle de l'adénosine triphosphate (ATP) dans l'exploration de certains types de syncopes.

Il nous paraissait également important de faire une synthèse des examens les plus contributifs ou en revanche inutiles dans la mise au point standardisée des pertes de connaissances. L'anamnèse détaillée du patient et de l'entourage ainsi que l'expérience clinique ont ici un rôle prépondérant.

La syncope est et restera malgré tout un problème récurrent tant pour le généraliste que pour le cardiologue, l'urgentiste, l'intensiviste, le neurologue, mais aussi le psychiatre...

Prof L DE ROY

Accréditations demandées en médecine spécialisée et en éthique & économie

